

Agenda 21 questembertois

Programme d'actions 2012-2017

INTRODUCTION :

Suite à une présentation de l'Agenda 21 par l'association questembertoise Elémenterre, la Mairie s'est engagée officiellement dans un Agenda 21¹ en 2005 pour mettre en pratique, au plan local, la notion de développement durable. Depuis, **plus de 80 actions** ont déjà été menées, dont voici quelques résultats concrets:

- mise en place d'un pédibus pour 2 écoles maternelle/primaire,
- diminution des consommations de gaz pour le chauffage dans les bâtiments municipaux de 27,5% entre 2007/08 et 2009/10,
- construction d'une salle de gym économe en énergie et dont la toiture accueille environ 500 m² de panneaux photovoltaïques,
- construction de logements BBC en accession sociale en ossature-bois dans la ZAC du centre,
- mise en place d'un projet de « coulée verte » périurbaine dans le cadre d'une démarche participative de quartiers,
- évolution des pratiques d'entretien: mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts et diminution de 95% de l'usage des pesticides depuis 2006,
- création d'un verger conservatoire municipal contenant 65 variétés locales de fruitiers (de la pomme à la châtaigne),
- organisation chaque année du Salon du livre jeunesse pour sensibiliser les enfants à la lecture (7000 participants chaque année),
- soutien financier à des projets locaux à Belobaka, commune de Madagascar, depuis 1997,
- création d'un chantier d'insertion « Nature et patrimoine » permettant l'accueil de 8 personnes en insertion par semestre, chantier réalisant de nombreux travaux dont la construction de toilettes sèches et de tables de pique-nique pour les chapelles et d'autres espaces publics,
- soutien à l'agriculture biologique par le soutien à la création d'un marché de produits locaux et bio hebdomadaire et l'introduction de produits bio dans la restauration scolaire représentant, début 2012, 21% de la masse d'achat des produits bruts, etc...

L'ensemble des services municipaux y a contribué. La commune s'appuie également sur **un réseau important de bénévoles**, et sur les établissements scolaires sans lesquels de nombreuses actions ne pourraient être réalisées. Citons, par exemple, l'entretien des sentiers de randonnée, la gestion du local d'accueil des sans-abris, les aides aux devoirs pour certains élèves de primaires, l'encadrement du pédibus, etc.

La Mairie souhaite aujourd'hui aller plus loin en formalisant un programme d'actions qui vous est ici présenté, et qui a vocation à s'inscrire dans le temps.



Le saviez-vous?

L'empreinte écologique est un outil permettant de mesurer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Elle évalue la superficie nécessaire pour produire tout ce que consomment un individu ou une population (transport, logement, alimentation, etc) et pour absorber les déchets qu'ils rejettent. Elle s'exprime en hectares (ha) par personne et par an ou en planètes.

L'empreinte écologique moyenne des français dépasse de beaucoup ce que permettent les ressources de la planète. Si tout le monde adoptait le mode de vie d'un français, il faudrait à l'humanité l'équivalent de 3 planètes pour subvenir à ses besoins, 5 planètes pour un américain et 0,4 planètes pour un habitant du Burundi...

Et vous? Évaluez-votre empreinte écologique en répondant à 18 questions portant sur votre mode de vie, à vous d'en tirer les conclusions!

http://archives.universcience.fr/francais/ala_cite/expositions/developpement-durable/calcul-empreinte-ecologique/

¹ Agenda 21: programme d'actions de développement durable visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer une économie durable et solidaire.

Finalité 1: Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Le contexte:

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂ et méthane notamment) est une priorité. Si nous ne faisons rien, la température moyenne devrait augmenter de 1,4°C à 5,8°C d'ici 2100². Certains effets du dérèglement climatique sont déjà visibles en France : élévation de 0,9°C en un siècle de la température moyenne annuelle selon Météo France, avancements de cycles biologiques chez de nombreuses plantes, épisodes inédits d'inondations et de fortes chaleurs, etc.

De plus, le prix de l'énergie augmente de manière constante depuis 20 ans. Si l'on prolonge la tendance actuelle, selon une hypothèse optimiste, dans dix ans le prix du fioul aura augmenté de 70 %. Si la tendance s'accroît, chose que tout énergéticien s'accordera à dire, il est plus probable que le prix du fioul double dans les 10 ans à venir. A ce rythme, à quel prix sera l'énergie dans le futur, et surtout qui y aura accès ?



Le saviez-vous?

Le réchauffement climatique est dû pour environ un tiers aux déplacements, un autre tiers à l'habitat, et un dernier tiers aux activités industrielles. Nous sommes donc directement interpellés à travers nos déplacements (50% des trajets réalisés en voiture font moins de 3 kms...), notre habitat (matériau de construction, isolation, mode de chauffage...), nos choix de consommation (à proximité et écologiques ou, à l'autre bout de la planète et industriels).

Retrouvez des conseils pour réduire vos émissions de CO₂ sur: <http://www.coachcarbone.org/>

Ce qui est déjà fait:

Afin de réduire l'usage de la voiture, une expérimentation d'une navette bus reliant la gare au centre-ville a été menée pendant 1 an, en 2008/09. Cette action s'est arrêtée en raison d'un déficit financier trop important, et un manque de fréquentation. Au total, 3103 personnes ont été transportées par le Quest'en bus, avec une moyenne de 0 à 3 personnes par trajet (de nombreux trajets ont été réalisés à vide). Il a donc été décidé de ne pas renouveler l'expérience.

D'autres réflexions sont donc en cours afin de proposer des nouvelles solutions: création de pistes cyclables et à plus long terme d'une plateforme multimodale à la gare.

La collecte des sacs jaunes est réalisée dans le centre-ville par un attelage hippomobile depuis septembre 2011 dans le cadre d'une expérience menée sur un an. Un groupe de travail municipal s'est constitué afin de réfléchir sur différentes possibilités d'utilisation de l'attelage.

Les travaux et régulations initiés à partir de 2007/2008 dans les bâtiments municipaux ont permis de stopper l'augmentation des consommations énergétiques puis de réaliser une importante diminution des consommations: diminution de 15% entre 2004/05 et 2009/10 .

Ce qui n'est pas de la compétence Mairie:

Un certain nombre d'actions ont pour vocation à être menées sur des échelles de territoire plus grandes que la commune. La Mairie souhaite donc solliciter des partenaires, et notamment la Communauté de Communes du Pays de Questembert (CCPQ), sur les aspects suivants:

- l'élaboration d'un bilan carbone et/ou d'un plan climat territorial
- la participation active des citoyens à la SEM éolienne communautaire
- la réflexion à mener sur un système de transport en commun intercommunal

Les objectifs dans lesquels la Mairie souhaite s'inscrire:

La Mairie de Questembert a la volonté de contribuer à l'objectif européen des 3x20 d'ici à 2020 par rapport à 1990 :

- Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre,
- Porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne,
- Réaliser 20% d'économies d'énergie.

Les orientations stratégiques:

- Créer une dynamique pour fédérer l'ensemble des acteurs concernés par une plateforme intermodale à la gare: la SNCF, la Région, le Département et la CCPQ.
- Solliciter la CCPQ pour engager une réflexion sur un bilan carbone et/ou un plan climat territorial, et sur un système de transport en commun intercommunal.
- Se positionner comme une ville moteur sur les questions d'énergie auprès des autres communes de la CCPQ afin d'engager une dynamique à l'échelle du territoire.
- Utiliser de façon optimale les services du Conseil en Energie Partagé du Pays de Vannes pour réduire les consommations énergétiques de la Mairie.
- Faciliter et encourager les déplacements doux.

² Source: GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat)

LE PROGRAMME D'ACTIONS:

Objectif 1: Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

1. Etablir un plan de circulation et des déplacements à l'échelle de la ville
- > **2. Faciliter les déplacements à vélo: développer un réseau cyclable et les parcs à vélo**
3. Sécuriser les passages dangereux à vélo
4. Améliorer les cheminements piétons
5. Redynamiser le pédibus
6. Communiquer et sensibiliser les habitants à l'usage des transports en commun

Objectif 2: Limiter la présence de la voiture en centre-ville

7. Rééquilibrer les circulations entre les piétons, vélos et voitures en centre-ville
8. Faire ralentir les voitures en entrée de ville
- > **9. Sécuriser les abords des écoles pour les enfants en limitant l'accès des voitures au bord des écoles**

Objectif3: Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables

10. Sensibiliser les futurs propriétaires aux économies d'énergie lors de la demande de permis de construire ou de déclaration de travaux
11. Réhabiliter avec de fortes économies d'énergie des logements communaux et les faire visiter
12. Utiliser les outils de communication de la Mairie pour sensibiliser les habitants aux problématiques énergétiques et faire la promotion de l'OPAH

Objectif 4: Diminuer les consommations énergétiques

13. Diminuer les consommations de fluides dans les bâtiments municipaux: gaz, eau, électricité
14. Limiter la consommation d'électricité en ville
15. Élaborer un plan d'actions Ecowatt
16. S'équiper de machines et équipements économes en énergie
17. Respecter les labels d'efficacité énergétique dans tout projet de construction neuve ou de rénovation de bâtiment public

Objectif 5: Développer les énergies renouvelables

18. Poursuivre la mise en place d'installations en énergies renouvelables sur les équipements collectifs
19. Développer les utilisations de la biomasse

Objectif 6: Promouvoir et réaliser un urbanisme durable

20. Être exemplaires et innovants sur les projets d'urbanisme
21. Négocier avec les promoteurs un cahier des charges pour l'aménagement des lotissements
22. Développer les ZAC et la maîtrise foncière
23. Requalifier la zone de Lenruil par des aménagements piétons et paysagers

Finalité 2: Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Le contexte

Les atteintes au vivant et aux ressources naturelles atteignent aujourd'hui des niveaux alarmants. En seulement 20 ans, la Bretagne a enregistré un doublement de ses surfaces artificialisées. Sur la période 1985-2005, hors bâti diffus, près de 80 000 ha d'espaces agricoles et naturels ont ainsi été consommés pour l'urbanisation, soit autant que la superficie totale de Paris et de ses trois départements limitrophes (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis). Près de 4 000 ha ont ainsi été utilisés chaque année pour la croissance urbaine, soit l'équivalent de la superficie urbanisée de Rennes.³

De multiples pressions pèsent aujourd'hui sur la biodiversité, dont les cinq principales sont la destruction, la fragmentation et l'altération des habitats naturels ; l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ; la pollution de l'environnement ; la surexploitation des espèces et le changement climatique. Ces pressions qui menacent l'équilibre global du système ont pour conséquence un rythme d'extinction des espèces (1.8 million connues en 2010) de 100 à 1000 fois supérieur au rythme de disparition normal !⁴



Le saviez-vous?

En 2005, les pesticides étaient présents dans 91% des eaux superficielles et dans 55% des eaux souterraines surveillées par l'Institut français de l'environnement. Avec 95% des usages, l'agriculture est la principale responsable de la pollution de l'environnement par les pesticides. Cependant, avec seulement 5% des usages, particuliers et collectivités pourraient être responsables jusqu'à près de 30% de la pollution de l'eau par les pesticides en raison d'un taux de transfert très important!⁵

Passez au jardinage au naturel: <http://www.jardineraunaturel.org/fr/jardiner-au-naturel/index.php>

Ce qui est déjà fait:

La Mairie a déjà engagé des actions pour préserver la biodiversité: inventaire et classement des arbres remarquables, création d'un verger conservatoire, etc. des équipements hydro-économiques ont été installés dans tous les bâtiments municipaux. Enfin, la préservation de la qualité de l'eau est une préoccupation importante pour le service d'entretien des espaces verts. Les changements de pratique ont déjà permis de diminuer de 96% la consommation de pesticides. Atteindre le zéro pesticide sera un objectif à atteindre.

Ce qui n'est pas de la compétence Mairie:

-Action forte des élus de la collectivité avec un comité d'usagers afin d'avoir une meilleure communication sur la gestion de l'eau potable dans le Morbihan.

-La thématique de l'agriculture apparaît comme un enjeu fort et transversal du programme Agenda 21. Même si la thématique de l'agriculture n'est pas de sa compétence, la Mairie a la volonté d'agir de façon forte pour d'une part inscrire cette activité économique dans une démarche de souveraineté alimentaire équitable et d'autre part favoriser une activité économique qui fait partie de la culture et des traditions locales. Pour cela, la Mairie souhaite permettre le retour de terrains situés dans la coulée verte à une activité agricole, limiter le développement urbain pour préserver le foncier agricole (finalité 2) et d'autre part sensibiliser les questembertois à une agriculture plus respectueuse de l'environnement en soutenant notamment l'agriculture biologique (finalité 5).

Les objectifs dans lesquels la Mairie souhaite s'inscrire:

- les objectifs de la stratégie européenne pour la biodiversité 2011-2020: enrayer la perte de la biodiversité et assurer leur rétablissement dans la mesure du possible
- directive cadre de l'Union Européenne sur l'eau: viser "un bon état" des eaux d'ici 2015 et le zéro pesticide

Les orientations stratégiques:

-se positionner comme élément moteur auprès des syndicats de bassin versant et du SIAEP pour agir sur l'amélioration de la qualité de l'eau
-porter le projet de la coulée verte avec une vision à long terme

3 Source: AUDIAR, juillet 2010

4 Source: ministère de l'environnement

5 Source: Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes

LE PROGRAMME D'ACTIONS:

Objectif 1: Protéger la ressource en eau

1. Sensibiliser les habitants au jardinage naturel et au risque des pesticides
2. Accélérer la gestion différenciée des espaces communaux

-> 3. Atteindre le zéro phyto

4. Impulser la création d'un syndicat de bassin versant du Saint Eloi
5. Développer la récupération d'eau de pluie chez les particuliers
6. Généraliser la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et le lavage des véhicules municipaux
7. Limiter l'imperméabilisation des surfaces urbanisées
8. Poursuivre les efforts de gestion des eaux pluviales
9. Favoriser les toilettes sèches

Objectif 2: Sensibiliser à la biodiversité

10. Utiliser l'espace de la coulée verte, autour du stade du Galinio et le verger conservatoire comme un espace d'exercice, d'expérimentation et de transmission de savoir-faire
11. Utiliser les outils de communication de la Mairie pour sensibiliser les habitants aux problématiques de l'eau et de la biodiversité

Objectif 3: Protéger et développer les espaces naturels et la biodiversité

12. Informer la population de l'intérêt des haies et de leur entretien
13. Construire des talus plantés et des haies de feuillus et permettre la régénération naturelle des haies en bord de route
14. Limiter le développement urbain et densifier la ville
15. Prendre un engagement de la Mairie contre les OGM et pour la biodiversité cultivée et domestique (races et variétés locales)

Objectif 4: Poursuivre le projet de coulée verte

16. Créer des espaces de rencontre, de découverte de la nature et de loisirs bien intégrés dans le paysage
 17. Assurer une bonne gestion des parcelles de la vallée du Tohon en lien avec un ou plusieurs fermier(s)
- > 18. Prolonger la coulée verte pour avancer vers une ceinture verte avec les 3 volets: nature, loisirs et agriculture paysanne et bio**

Objectif 5: Développer la nature en ville

19. Créer des espaces verts récréatifs en ville : jeux pour enfants, jeux de ballons...
20. Végétaliser la ville
21. Ouvrir d'autres jardins partagés pour compléter l'offre de la ville

Objectif 6: Développer des chantiers et travaux respectueux de l'environnement

22. Inciter au tri des déchets sur les chantiers municipaux
23. Intégrer des produits et des matériaux non polluants dans les marchés de fourniture

Finalité 3: Épanouissement de tous les êtres humains

Le contexte:

Le développement ne pourrait être appelé durable s'il laissait des hommes et des femmes à l'écart de biens et services essentiels à leur épanouissement. « Les êtres humains ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins ; ils sont aussi des êtres d'émotion et de passion »⁶. Cet objectif est complémentaire de celui concernant la solidarité : l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité.



Le saviez-vous?

La Mairie fait régulièrement appel à des bénévoles pour mener des actions qui entrent dans le champ du développement durable. C'est le cas notamment pour: les Festiv'halles (une centaine de bénévoles), la fête de la musique (70 bénévoles), l'accueil des personnes au local pour les sans-abris (7 bénévoles), l'animation du pédibus (28 bénévoles), l'entretien des sentiers de randonnée (40 à 50 bénévoles) ou encore l'aide aux devoirs pour les élèves en difficultés (7 bénévoles). Beaucoup d'actions ne seraient pas possible sans l'implication des bénévoles.

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à la vie locale, des appels à participer sont envoyés régulièrement via le Bulletin municipal et les réseaux associatifs sont sollicités afin de constituer des équipes de bénévoles.

Ce qui est déjà fait:

Depuis de nombreuses années, la mairie s'investit dans le domaine culturel en proposant des animations gratuites (fête de la musique, festiv'halles), en accueillant tous les 2 ans l'Orchestre National de Bretagne ou encore en soutenant la lecture (animations gratuites à la médiathèque, gratuité de la médiathèque pour les jeunes et les chômeurs), etc. Un soutien est apporté aux associations et la mairie se tient à leur écoute notamment grâce à la création de l'OMCL et de l'OMS. L'enquête réalisée auprès des questembertois en 2011 confirme l'engagement de la mairie en indiquant un niveau important de satisfaction pour les domaines associatifs et culturels. Il ne faudra donc pas être étonné que peu d'actions dans ces domaines soient indiqués dans l'agenda 21, un certain nombre étant déjà engagées.

Une forte demande dans le domaine de la santé a été exprimée: la Mairie, consciente de cette préoccupation, a engagé en 2011 l'étude Hippocrate afin d'étudier avec les acteurs de la santé comment soutenir leur activité et favoriser l'installation de nouveaux médecins. L'étude a déjà permis d'identifier quelques points concrets sur lesquels la mairie peut aider les professionnels de la santé à mettre en place une dynamique: la rédaction de protocoles par exemple entre médecins généralistes et infirmiers, ou sur la sortie d'hôpital, etc. Une association de professionnels de santé s'est créée suite à cette étude.

Des aides aux devoirs sont proposées à la Maison des Jeunes par un groupe d'habitants bénévoles pour aider les élèves de primaires depuis 2006.

Ce qui n'est pas de la compétence Mairie:

-Éducation: souhait d'échanger avec les organismes de formation pour envisager la création de filière adaptées aux besoins du territoire et permettre ainsi aux jeunes de rester sur Questembert en trouvant de l'emploi localement.

-Installer des professionnels de santé : se positionner comme un soutien et un élément moteur pour créer les conditions d'accueil favorisant l'installation de professionnels de la santé.

Les orientations stratégiques:

-permettre d'accéder à l'éducation et à la connaissance de l'environnement dans les meilleures conditions, tout en accompagnant les questembertois dans l'expression de leur passion qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs.

-les résultats de l'enquête Agenda 21 montrent que les questembertois sont plutôt satisfaits de l'offre associative et sportive existante. Il a donc été décidé de poursuivre les actions déjà menées et de centrer les efforts de la Mairie sur d'autres domaines.

⁶ Patrick Viveret, « Pourquoi ça ne va pas plus mal? »

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Objectif 1: Favoriser l'accès à la culture

1. Développer la référence arts de la rue de la ville
2. Développer l'action culturelle autour des spectacles de l'Asphodèle

Objectif 2: Développer les activités de loisirs pour les enfants et les jeunes

-> 3. Développer l'accueil des enfants en ALSH

4. Développer le nombre de propositions pour les ados

Objectif 3: Permettre la participation des habitants

5. S'approprier plus largement les compte-rendus des comités consultatifs et les dossiers importants du moment
6. Permettre la participation des habitants en améliorant l'information locale
7. Pour chaque projet municipal, mettre en place des outils de communication et de concertation les plus appropriés

Objectif 4: Améliorer l'accès à la santé

-> 8. Soutenir le regroupement des professionnels de santé et leur bonne coopération locale

Objectif 5: Soutenir la vie associative

9. Aider à l'augmentation et à la transmission des savoir-faire de bénévoles par des formations

Finalité 4: Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Le contexte:

La persistance de la pauvreté, la montée de l'exclusion et l'accroissement des inégalités montrent que le développement et la croissance économique n'impliquent pas nécessairement le progrès social. La cohésion sociale et la solidarité s'imposent comme des conditions essentielles d'un développement durable et solidaire. Il s'agit de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni à celui des générations futures, ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains. C'est un moyen essentiel de lutter contre le fatalisme et l'ignorance égoïste de ses propres voisins.

Depuis 2001, le prix moyen au m² d'un terrain à bâtir en lotissement et ZAC a progressé de 83 % au sein du territoire du Pays de Vannes. Même si les plus hauts niveaux sont atteints sur le littoral et la zone urbaine de Vannes, toutes les communes sont touchées par cette augmentation. L'évolution à la hausse du prix du foncier tend à aggraver le taux d'effort des ménages, que ce soit en matière locative ou pour l'accession à la propriété. L'impact sur l'installation des personnes les plus précaires du territoire apparaît préoccupantes dans l'enjeu d'une mixité sociale et générationnelle.

Il existe 107 associations questembertoises, dont 43 associations sportives, 28 associations à caractère social ou humanitaire, 20 associations culturelles et 16 associations de loisirs.



Le saviez-vous?

Le taux de ménages pauvres (seuil: moins de 800€de revenu fiscal de référence environ en 2007) du Pays de Questembert s'élève à 20,5% contre 17,3% pour le Morbihan.⁷ Dans ce contexte, les échanges et l'entraide entre les questembertois apparaît comme un enjeu majeur. Il existe plusieurs associations d'entraide sur la commune (Secours Catholique, Resto du Coeur, Accueil des Sans Abri, etc.).

En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus sont membres d'au moins une association en France. Quatre grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de 3^e âge, la culture, les loisirs. Seulement 4% des français adhèrent à une association à vocation sociale.

Découvrez les associations questembertoises sur: <http://www.pays-questembert.fr/vie-communale/associations>

Ce qui est déjà fait:

Avec le CCAS, la Mairie gère un local d'accueil des sans abris depuis 2001 et coordonne une équipe de bénévoles qui assurent l'accueil des personnes. Un soutien est également apporté ponctuellement aux territoires touchés par des catastrophes (Haïti, catastrophe AZF de Toulouse, etc.) mais aussi plus durablement auprès de la commune de Belobaka à Madagascar, dans le cadre d'un partenariat de coopération depuis 1997 (soutien de plusieurs projets social, éducatif, de santé et sportif).

Enfin, même si l'emploi n'est pas de compétence communale, la mairie tente de lutter contre l'exclusion par la création du Chantier d'insertion Nature et Patrimoine ainsi que par le soutien à la création de la SCIC⁸ Nature solidaire, structure permettant l'embauche de personnes en réinsertion. En tant qu'employeur, la Mairie propose également autant que possible des contrats aidés pour permettre aux jeunes d'avoir accès à un premier emploi.

Par ailleurs, la commune s'est engagée dans la construction de logements sociaux et par la création de ZAC avec une priorité à l'accession à la propriété pour les revenus plus modestes.

Les orientations stratégiques:

- poursuivre la création de logements sociaux et la maîtrise du foncier,
- développer des valeurs de solidarité et d'entraide entre les questembertois.

⁷ Source: étude pré opérationnelle OPAH, 2008

⁸ SCIC: Société Coopérative d'Intérêt Collectif

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Objectif 1: Améliorer le confort des logements et permettre l'accès au logement

1. Favoriser l'installation de jeunes ménages
2. Réaliser des travaux pour réduire les consommations d'énergie dans les logements sociaux et locatifs dont la mairie est propriétaire

Objectif 2: Etre solidaire avec les plus démunis

3. Améliorer l'accueil des personnes sans abri
4. Soutenir la création d'une épicerie sociale
5. Inciter les jeunes à s'engager dans les associations

Objectif 3: Développer les liens et les échanges entre habitants et entre générations

6. Développer le jardin partagé
7. Créer des rencontres intergénérationnelles
8. Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants
9. Mettre en valeur l'entraide


Objectif 4: Rendre la ville accessible

10. Permettre la continuité des circulations sur les trottoirs

Finalité 5: Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Le contexte:

C'est pour une grande part le mode de développement capitaliste, fondé notamment sur une augmentation massive de la production et de la consommation de biens matériels qui est à l'origine des principaux dommages causés à la planète. Qu'il s'agisse de pollution des milieux, d'érosion de la biodiversité, d'épuisement des ressources naturelles, de changement climatique, ces atteintes à la planète ont toutes des répercussions sur la santé des hommes, sur les sociétés et sur l'économie elle-même. L'un des principes d'une économie soutenable devrait être la prise en compte de ces coûts et dommages externes. A notre échelle, c'est avant tout la prise de conscience citoyenne, des producteurs comme des consommateurs, qui doit être visée.

	<p style="text-align: right;"><u>Le saviez-vous?</u></p> <p>Fin 2010, la France comptait 20 600 agriculteurs bio, y compris ceux en cours de conversion, une hausse de 25 % par rapport à 2009, pour une surface agricole d'environ 2,9 % (contre 2,46 % fin 2009). Les objectifs du Grenelle de l'environnement devraient être difficilement atteints puisque 6% des terres agricoles doivent être consacrées au bio d'ici à 2012 et 20 % en 2020. Côté consommateur, 43% des Français ont consommé des produits bio "au moins une fois par mois" en 2010, et seulement 7% "tous les jours"⁹.</p>
<p>Pensez au bio: un marché de producteurs bio locaux vous est proposé tous les mercredi soir sous les halles</p>	

Ce qui est déjà fait:

La Mairie s'engage pour soutenir l'agriculture biologique et l'économie locale, ainsi que pour améliorer ses pratiques. Afin de favoriser le développement d'un tourisme nature, le camping municipal a été rénové. Une charte des devantures commerciales a été élaborée en concertation avec les commerçants afin de renforcer l'attractivité des commerces de centre-ville. Un marché bio hebdomadaire a lieu chaque mercredi sous les halles et plus de 20% de produits bio ont été introduits dans la restauration scolaire. Plus récemment, la Mairie a voté une délibération pour exonérer de taxe foncière non bâtie les exploitations qui se convertiraient en agriculture biologique. Une démarche d'exemplarité est développée dans les services: achats de produits d'entretien écologiques, culture du réemploi de matériaux dans les services techniques, réduction de la consommation de papier dans les bureaux, etc. Les enfants et les jeunes sont sensibilisés au développement durable grâce aux actions de la maison des jeunes et de la maison de l'enfance, mais aussi des établissements scolaires et des associations engagées sur le territoire communal.

Ce qui n'est pas de la compétence Mairie:

-compétence économie: la Mairie est un partenaire actif de la CCPQ pour favoriser l'installation de commerces et entreprises sur le territoire.

Les orientations stratégiques:

L'enquête réalisée auprès des questembertois fait apparaître une forte demande en lien avec cette finalité : développer l'implantation d'entreprises, soutenir l'agriculture locale, bio et de qualité, développer les commerces de centre-ville. La Mairie a la volonté d'y répondre en créant les conditions favorables au maintien et au développement de commerces en centre-ville, mais également en soutenant toutes les formes d'économie locale durable: tourisme de nature et de découverte du patrimoine, agriculture locale et de qualité et activités liées à l'économie sociale et solidaire (associations entrant dans le champs économique, coopératives et mutuelles).

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Objectif 1: Inciter les habitants à avancer vers une modification des comportements de consommation

1. Réaliser un effort de communication envers les habitants, notamment envers les usagers des services communaux, les jeunes et les enfants

Objectif 2: Favoriser le développement des commerces de centre-ville

2. Créer les conditions pour permettre le développement et le maintien des commerces de centre-ville
3. Permettre l'implantation de nouveaux commerces, limiter les loyers
4. Suggérer aux commerçants d'offrir des produits bio, locaux ou issus du commerce équitable dans leur offre globale

Objectif 3: Avancer vers l'éco-responsabilité des services municipaux

5. Sensibiliser/former les agents aux enjeux du développement durable et à l'Agenda 21
6. Poursuivre la réduction de consommation de papier
7. Favoriser les petits commerces et les producteurs locaux et bio dans les achats de la Mairie
8. Proposer des stages d'éco-conduite pour les agents
9. Intégrer les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics
10. Permettre plus de transversalité entre les services
11. Prendre en compte l'Agenda 21 dans toutes les décisions municipales

Objectif 4: Créer un lien entre l'Agenda 21 de la Mairie et d'autres démarches de développement durable sur la commune et d'autres territoires

12. Chercher des synergies avec d'autres territoires, être en réseau
13. Etre partenaire des Agenda 21 développés sur le territoire (en particulier avec le lycée et les autres établissements scolaires et la CCPQ)

Objectif 5: Soutenir l'agriculture biologique et locale

-> 14. Introduire plus de produits bio et locaux dans la restauration scolaire

15. Etudier la possibilité de passer le service restauration scolaire en régie

-> 16. Soutenir la création d'un commerce de producteurs locaux

17. Favoriser l'installation de producteurs bio, notamment d'un maraîcher bio, à Questembert
18. Développer la ceinture verte

Objectif 6: Réduire la production de déchets

19. Mettre en place le compostage des déchets issus de sites municipaux
20. Favoriser la création d'une recyclerie/ressourcerie

Objectif 7: Développer le tourisme

21. Remettre le patrimoine en valeur et impliquer des anciens pour transmettre le passé et l'histoire de Questembert
22. Améliorer l'accès et la signalisation des sites du patrimoine
23. Développer le tourisme de randonnée
24. Réhabiliter et mettre en valeur le bâti ancien en centre-ville